

1

Le e-commerce

Le e-commerce ou commerce électronique consiste à échanger des biens et des services entre deux entités sur le réseau internet.

Les **réseaux sociaux** deviennent un **canal d'achat à part entière**, sur lequel les consommateurs sont très actifs.

Le e-commerce aux particuliers est dynamique, porté par l'augmentation du nombre d'acheteurs, la fréquence d'achat et le développement de nouvelles offres et nouveaux services aux clients. Cette **croissance** profite aussi de la progression des achats **sur mobile**.

2

Le recours aux places de marché

Une **marketplace** est un **site internet où différents vendeurs** (professionnels ou particuliers) proposent leurs produits.

Les acheteurs règlent leurs achats sur le site internet et la place de marché **redistribue** l'argent aux vendeurs après avoir prélevé une **commission**. C'est une **entente tripartite**.

La marketplace est une véritable galerie marchande sur Internet. On peut citer comme acteurs les plus connus : Amazon, Ebay, la Fnac...

Le concept de marketplace se démocratise, et les marques sont de plus en plus nombreuses à s'y intéresser. Toute entreprise peut désormais imaginer créer sa propre marketplace. L'idée est de bâtir la marketplace phare de son secteur, afin d'attirer et donc de maîtriser la concurrence sur son propre **site marchand**.

3

Le numérique et les modes de consommation

Avec le développement de l'économie en réseau, le rapport à la consommation évolue : la propriété est remplacée par l'usage, et les marchés par les réseaux. À l'heure du partage, « consommer » ne rime plus avec « posséder ».

L'**économie d'usage**, appelée également économie de fonctionnalité, s'inscrit dans une **démarche de développement durable**.

L'essor d'Internet, des applications mobiles, donc des nouvelles technologies, permettent l'émergence de l'économie collaborative qui est en plein développement.

L'**économie collaborative** est un modèle socio-économique qui repose sur le **partage ou l'échange de biens**, de services ou de connaissances **entre particuliers**. Elle se traduit par un échange monétaire tel que la vente, la location ou la prestation de services, ou un échange non monétaire comme le troc, le don ou le volontariat. Dans ce système économique, les particuliers sont généralement mis en relation via des plateformes numériques.

Une grande partie des Français a déjà eu recours à l'économie collaborative (ex. : Airbnb, Uber, Leboncoin...).